



Vivez votre ville

p. 5

Conseil municipal

Il s'est réuni pour traiter de sujets concernant la commune notamment les comptes administratifs.

p. 6 et 7

Infos communales

Des informations concernant la vie de votre ville: rendez-vous, événements, annonces...



Fêtes de fin d'année

p. 8

L'édito

Gilberte Sandri



Adjointe au Maire,
directrice de la publication

SUR LE CALENDRIER, le 21 juin déclare officiellement le premier jour de l'été et même si cette année il a mis du temps à s'installer, cette fois il est bien là ! Et qui dit été dit vacances, vacances scolaires, vacances en famille ou entre amis.

Dans notre commune, le tempo a été donné dès la fin juin, avec nos "Poivre et Sel", qui, durant une semaine, ont apprécié le paysage et le climat des Pyrénées-Orientales, ont goûté aux joies de la vie en collectivité grâce aux nombreuses animations et visites qui leur ont été proposées tout au long de ce séjour.

L'école de musique, qui a permis à tous les élèves d'exercer leur talent devant les familles venues en nombre pour les applaudir et à tous les professeurs de nous offrir ce grand concert tant attendu.

La médiathèque, tout au long de l'année, a vibré au son des musiques du monde, a reçu des conteurs, des danseurs, des peintres, des scientifiques qui ont pu partager leur savoir avec le public.

Nos sportifs en tous genres qui ont remporté une quantité impressionnante de médailles grâce à leurs exploits ou encore, nos tout-petits qui, pendant quelques semaines, vont quitter les bras de leur nounou préférée et retrouver la cellule familiale.

Mais, il y a encore ceux qui travaillent, les éducateurs qui encadrent nos enfants et nos jeunes à l'accueil de loisirs dans les sorties et les mini-séjours, les personnels qui entretiennent nos écoles, nos bâtiments, nos rues, nos espaces verts, etc.

Mais il y a surtout ceux qui sont seuls, âgés ou sans famille, ceux dont les faibles revenus ne leur permettent pas d'envisager une quelconque période d'évasion, et pour ceux-là précisément, nos élus et nos services assurent le suivi et restent à leur disposition pour leur faciliter le quotidien.

Vous recevrez encore une édition de notre journal à la fin juillet avant une pause "aoûtienne" bien méritée, mais d'ores et déjà, nous vous souhaitons un bel été et d'agréables vacances.



Philharmonie sous les étoiles

Pour cette soirée des Estivales du Conseil général, l'Astrorama de La Trinité a accueilli l'orchestre de Chambre du Philharmonique de Nice. Une magie musicale qui s'est confondue à celle de ce site emblématique et culturel. Un mélange des genres qui a ravi le public venu en nombre pour applaudir cette formation qui sillonnera le haut et moyen pays niçois durant tout l'été. Prochain rendez-vous des Estivales à La Trinité, lundi 5 août sous le chapiteau pour un merveilleux spectacle de magie et de grandes illusions.



Inauguration de la salle Moya

La nouvelle salle polyvalente du collège La Bourgade a été inaugurée par le vice-président du Conseil général délégué à l'Éducation, Georges Roux, en présence de l'artiste Patrick Moya qui l'a habillée à titre gracieux d'une magnifique fresque, d'Honoré Colomas, Conseiller général, de Philippe Jourdan, Inspecteur de l'Académie et de nombreux élus locaux. Une ultime consécration pour Franck Chameroy, principal du collège sur le départ.



Cercle de l'Union

Les adhérents du Cercle de l'Union se sont, comme chaque année, réunis pour le traditionnel repas de l'association. Et cette année, c'est à la Guinguette Gaudoise qu'ils se sont rendus pour un moment de partage dans ce restaurant convivial.



Vide-greniers

Chaleur et soleil étaient au rendez-vous du vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes. Une occasion unique de trier ses armoires pour les uns et dénicher des petits trésors pour les autres. Plusieurs centaines de personnes se sont croisées sur la couverture du Laghet, dans une ambiance on ne peut plus familiale...



Clap de fin pour la rando

Fin du mois de juin chargée pour les seniors du Service des Sports. Un grand pique-nique a été organisé à l'issue d'une matinée de marche. En raison du mauvais temps, les randonnées ont été faites autour de Levens et le pique-nique sous le préau des Gerles. Une sortie pour 30 promeneurs du lundi a été mise en place sur le sentier du littoral entre Saint-Raphaël et le Cap Dramont. Enfin, un séjour de 2 jours dans la vallée des Merveilles a permis à une dizaine de seniors de découvrir les fameuses gravures rupestres.



Le plan anti-feu opérationnel

Véritables force de la nature, les vigies sont un maillon essentiel de la lutte anti-incendie. Depuis peu, elles ont repris leur quartier d'été au fort de La Revère, l'un des 12 postes de surveillance du Département. Ces points de guet permettent de repérer et de localiser très rapidement tout départ de feu et d'éviter une catastrophe naturelle. Complémentaires au Service Départementale d'Incendie et de Secours, ces hommes contribuent depuis leur poste à la protection de notre environnement.

Soirée de clôture

Les membres du Comité Sports et Loisirs de la Cité du soleil se sont rassemblés pour une dernière soirée avant d'interrompre leurs activités durant l'été. Un moment toujours chaleureux avant les vacances estivales.



Au plus près des loups

Les Poivre & Sel, accompagnés d'Isabelle, ont profité d'une bien belle excursion au Parc Alpha à Saint-Martin Vésubie. Bénéficiant d'une visite guidée, ils ont pu apprendre et comprendre la vie des loups en pleine nature.



Journée découverte du patrimoine

32 Trinitaires, dont 9 enfants, ont participé à la journée de découverte du Parc National du Mercantour, organisée par le Service des Sports. Sur le site de la Madone de Fenestre, elle a été le moyen de découvrir l'histoire et la réglementation de ce parc créé en 1979, sa faune et sa flore, à travers une randonnée qui a conduit les participants au Col de Fenestre et ce malgré la présence de nombreux névés.



Festin de La Plana

Pour leur traditionnelle animation de quartier, les bénévoles de La Plana ont encore fait fort ! Plusieurs jours de fête qui resteront dans les mémoires pendant longtemps... et maintenant place à l'été et aux vacances !



Une laverie en centre-ville

Un nouveau service est désormais à disposition des Trinitaires. Une laverie a ouvert ses portes sur le boulevard Général-de-Gaulle. Les habitants pourront donc en profiter tous les jours de 7 heures à 22 heures.

Compte administratif...

Le dernier conseil municipal examinait le compte administratif de la commune pour 2012.

Après plusieurs années d'absence quasi-totale d'investissement, après le transfert d'un très grand nombre de compétences communales à la Métropole (à Nice) ou au Sivom (à Saint-André), après des acrobaties budgétaires sévèrement pointées par la Cour Régionale des Comptes, après le maintien des impôts locaux à un niveau identique à celui de Nice, la municipalité veut revendiquer un excédent budgétaire. Comment pourrait-il en être autrement ? Malheureusement, après 12 années de gestion d'une municipalité qui semble avoir jeté l'éponge, les Trinitaires voient au quotidien que leurs impôts payent davantage les réalisations du centre ville de Nice que l'amélioration du quotidien trinitaire. Il est temps désormais qu'une nouvelle ambition pour la commune se fasse entendre ici et au sein de la métropole.

**Gérard Marti, Adeline Mouton,
Chantal Carrié, Ladislav Polski**
Groupe Trinité solidaire et citoyenne

Conseil municipal du 27 juin 2013

Extraits de nos interventions,

D-1 . Compte administratif 2012 – Ville. (Vote Contre)

La majorité prétend : "que La Trinité poursuit l'amélioration de sa situation structurelle sans augmenter les impôts". Or, en comparant les ratios 2011 et 2012, c'est la situation inverse que l'on constate. En effet durant la période 2011 à 2012 en %

- Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement
54,51 (2011) – 57,95 (2012): + 3,44 %
- Dépenses de fonct et remb dette / recettes réelles
91,94 (2011) – 94,27 (2012): + 2,33 %
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement
104,36 (2011) – 108,45 (2012): + 4,09 %
- Produit des impositions directes / population
412,28 (2011) – 431,26 (2012): + 18,98 %

D-15. Convention d'intervention foncière sur le site de la gare en phase d'anticipation – Impulsion. (Vote Contre)

Nous ne sommes pas convaincus de la légalité de cette délibération, qui ressemble un petit peu à un saucissonnage du site à enjeux Anatole France, puisque ces immeubles de la gare en font partie, alors que la concertation publique n'est pas terminée et que l'enquête publique n'a même pas commencé. Précipitation très étrange.

D-22. Convention de déversement des eaux usées autres que domestiques des établissements industriels ou assimilés- Autorisation de signature. (Vote Contre)

Nous aurions aimé disposer d'un diagnostic des entreprises qui ont des activités polluantes susceptibles d'obtenir l'autorisation des rejets dans le réseau d'eau usé. Sachant que les Eaux Pluviales peuvent être également polluées accidentellement il serait nécessaire d'en tenir compte. Je rappelle que nous avons fait procéder à des analyses qui ont démontré les eaux du Laghet, secteur Fuon Santa/Auchan, étaient polluées par des rejets dans le torrent de certaines entreprises de la zone Fuon Santa. Or, après une période d'accalmie les mauvaises odeurs recommencent. Que comptez-vous faire pour régler les problèmes et les rejets dans les eaux pluviales et faire mettre les entreprises qui polluent aux normes ?

**Les conseillers municipaux Démocrates,
Anna Bousquet et Gilles Rainero.**
Tél. 06 09 51 54 73 – email : rainero.gilles@9online.fr
<http://rainero.gilles.blogspot.com>

Modernisation de la ligne TER Nice-Cuneo

Selon les préconisations du rapport Duron, le gouvernement s'apprêterait à reporter aux calendes grecques (2030) la construction de la LGV Paca, dans le but de moderniser le réseau TER. A La Trinité, c'est donc double peine puisque la ligne TER est tout simplement menacée de fermeture !

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, j'ai approuvé la délibération de soutien à l'association des Amis du Rail, en vue de s'opposer à la fermeture de la ligne, mais également pour exiger sa modernisation, accentuer le cadencement, établir un ticket unique de liaison train-tram-bus, et disposer ainsi d'un service public de transport ferroviaire performant ! Avant de réclamer à cor et à cri de nouveaux moyens de transports pour La Trinité, il s'agirait tout simplement de sauvegarder ceux existants !

Jean-Paul Audoli
www.unevolontecommeune.blogspot.com

La parole du maire et des Élus de la majorité

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité et c'est avec une très grande satisfaction que nous constatons pour la seconde année consécutive un autofinancement conséquent, représentatif de la bonne santé financière de notre commune.

Est-il vraiment utile de rappeler que la gestion d'une collectivité relève du bon usage des deniers publics ? Et qu'à ce titre, il convient de s'astreindre à une gestion dite en "bon père de famille" ?

Il semble que oui. Et à considérer le fond de la tribune du Groupe Trinité solidaire et citoyenne nous avons du mal à percevoir la notion d'intérêt public dans les reproches qui nous sont faits.

Car quoi de plus normal que de réaliser des investissements par la voie de la coopération intercommunale, coopération intercommunale voulue par Monsieur Jean-Pierre Chevènement, Mentor de l'une de nos figures de l'opposition et dont l'objectif clairement défini est de permettre une répartition des richesses, une mutualisation des moyens et une simplification administrative sur un territoire identifié... ?

Quelle importance que les équipements et les services publics mis à la disposition des Trinitaires soient le résultat des transferts de compétences à la Métropole ou au SIVOM

Val-de-Banquière ou encore, qu'ils soient à l'unique charge de la commune dès lors qu'ils servent la population locale ? À quel titre confisquerions-nous aux Trinitaires le droit à des investissements utiles à leur bien être ? Par forfanterie ? Par orgueil ?

Pourquoi nous serions-nous privés de réaliser, par l'intermédiaire de la décentralisation, l'extension du réseau d'assainissement, les aménagements et réfections de voirie, la construction d'une crèche, d'un boulodrome... ?

En quoi ces investissements seraient-ils moins remarquables que l'école Victor-Asso, la médiathèque les Quatre-Chemins, le complexe sportif La Bourgade, la réhabilitation des logements sociaux... ?

Il nous semble, bien au contraire, avoir su utiliser de la façon la plus efficace possible l'ensemble des dispositifs disponibles pour mener avec dynamisme des projets d'envergure, tout en gelant au niveau local la pression fiscale exorbitante que nos prédécesseurs avaient imposée aux Trinitaires et qui condamnait la commune au gel de ses investissements.

La synergie des acteurs locaux et le travail transversal des administrations aura permis de contourner cet obstacle et de rendre à La Trinité son image d'humanité et de dynamisme. Mais nous sommes partis de loin...



Le Conseil municipal en bref...

Comme la loi l'impose, le Maire s'est absenté durant les délibérations concernant les comptes administratifs.

Un compte administratif encore en amélioration

Le compte administratif 2012 présente des résultats et un bilan qui s'améliorent pour la seconde année consécutive, surtout pour ce qui concerne la section de fonctionnement.

Le compte administratif a été arrêté à la somme de 15 229 769,14 euros en recettes et 14 700 822,87 euros en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à payer et à réaliser en investissement.

Les restes à payer en dépenses s'élèvent à 3 159 838,03 euros et les restes à réaliser en recettes à 3 371 943,68 euros, ce qui représente un solde positif de 212 105,65 euros.

La somme disponible pour le budget 2012 avec reprise des résultats est donc de 299 675,49 euros

En effet, l'excédent de recettes de fonctionnement sur les dépenses traduit la capacité de la commune à dégager un autofinancement très important d'un million d'euros, conformément au montant annoncé au débat d'orientation budgétaire lors de notre séance du 14 mars 2013.

L'amélioration des finances communales a été reconnue aussi bien par les services préfectoraux que par la Direction Générale des Finances Publiques et la commune ne fait plus partie du réseau d'alerte des communes en difficulté. Elle n'a pas eu recours à l'emprunt et ce pour la 4^e année consécutive, a soldé sa ligne de trésorerie et la totalité de ses contentieux: Scolarest et Cari. Ainsi, le budget est excédentaire. La commune est parvenue à ce résultat sans augmenter les impôts locaux et en réduisant progressivement son endettement. Une dynamique de bonne gestion qui sera poursuivie dans les années à venir.

Compte administratif de la Régie des transports

Le Conseil a adopté le compte administratif de la Régie des transports 2012 qui se résume de manière suivante : pas d'investissement et pour le fonctionnement, 91 472 euros de dépenses et 123 162 euros de recettes, soit un excédent de clôture de 31 690 euros.

Approbation des comptes de gestion de la ville et de la Régie des transports

L'assemblée a déclaré que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012, par le Trésorier, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

Affectation du résultat 2012 Budget Ville

Le Conseil a autorisé l'affectation de l'excédent d'exploitation 2012 d'un montant de 299 675 euros au budget supplémentaire 2013.

Marché de la cantine scolaire

Le précédent marché avec la société Elior arrive à échéance le 1^{er} septembre 2013. Un cahier des charges a été élaboré en collaboration avec les services de la restauration scolaire et la municipalité a établi une liste de critères de pondération : qualité, coût, moyens. Trois offres ont été reçues qui ont fait l'objet d'une analyse technique et soumise à la commission d'appels d'offres qui s'est réunie en présence de la Direction Départementale pour la Population (ancienne Direction Départementale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes) et les membres de la commission d'appel d'offres. La commission a pu établir un classement parmi les 3 candidatures retenues et c'est la société SNRH qui a été choisie avec un total de 97,5 points devant la Sogeres 94,38 points, et Elior 93,44 points. En tout état de cause, le prix du marché qui sera conclu cette année est inférieur au précédent et la qualité des repas est améliorée.

Prix d'un repas de la restauration scolaire des usagers

Le tarif pour les familles est en baisse de 12 à 20 % pour les usagers enfants et adultes soit 1,70 euro pour les maternelles et 1,90 euro pour les élémentaires.

L'aide financière pour les enfants trinitaires scolarisés hors de la commune est reconduite pour un montant de 1,50 euro par repas pour l'année 2013-2014.

Convention d'intervention foncière sur le site de la gare

Le Conseil avait approuvé le 14 mars dernier le lancement de la concertation publique sur le projet d'aménagement du site à enjeux Anatole-France/La gare. Afin de favoriser le renouvellement urbain du site, La Métropole et la commune ont souhaité solliciter l'Établissement Public Foncier (EPF) PACA et lui confier une mission d'anticipation et d'impulsion foncière par convention. En s'associant, ils mettront en commun les financements nécessaires à la réalisation d'une étude urbaine. La Commune garantira le rachat des biens acquis par l'EPF en cas d'absence de toute sortie opérationnelle au terme de la convention et La Métropole s'engagera à gérer les biens acquis jusqu'à la fin de la convention (31 décembre 2017 avec prolongation possible par avenant).

Demande de subvention

Le Conseil a autorisé le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 3 053,24 euros TTC auprès de la Région pour l'acquisition de matériels supplémentaires pour la salle de fitness du complexe sportif.

Les brèves de la Politique de la Ville

• Vous désirez créer votre entreprise ou démarrer une activité? L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) est là pour vous informer et formuler vos idées.

Contact :

Laure Monnery au 06 31 77 91 43
ou par mél: lmonnery@adie.org

• Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez vous engager pour une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général? La Métropole recrute 40 volontaires à partir du mois d'octobre 2013.
Inscription dès maintenant.

Renseignements :

Anouchka Labonne: 0664 0267 42
ou par mél: alabonne@uniscite.fr

• Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), la Métropole Nice Côte d'Azur recherche sur La Trinité des accompagnateurs dynamiques et motivés niveau bac +2 pour l'aide à la scolarité d'enfants du CP à la 3^e.

Pour plus d'infos :

Caroline Brocart au 04 93 80 65 17.

• Si vous avez l'ambition de trouver un emploi en 3 mois sous forme de coaching, si vous résidez sur les Hauts-de-La-Trinité ou aux Hautes-Vignes/L'Adrech, (tranche d'âge moins de 30 ans et plus de 45 ans).

Contactez le Pôle-Emploi de

La Trinité pour plus d'informations
et intégrer les Clubs Ambitions.

• Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre quartier, monter un projet accueillant le public issu des deux quartiers prioritaires de La Trinité?

N'hésitez pas à nous contacter
au 04 89 98 25 36,
Politique de la Ville,
11 place Pasteur.

Hommage à un grand homme

SECONDE GUERRE MONDIALE... Le nazisme faisait de nombreuses victimes... Parmi elles, Jean Moulin, Président du Conseil National de la Résistance. C'était le 8 juillet 1943! 70 ans sont passés, la commune lui a rendu hommage en posant une plaque et en organisant une cérémonie commémorative sur la place éponyme. Élus régionaux, locaux, porte-drapeaux et Trinitaires étaient présents pour honorer la mémoire de ce Résistant! Tous ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



Visite aux commerçants du Chêne-Vert

LA COMMUNE est très attentive à la sécurité des Trinitaires et reste très vigilante face aux actes de délinquance. Suite aux incidents survenus dans le quartier du Chêne-Vert, les élus et la Police municipale sont allés à la rencontre des commerçants pour leur témoigner leur soutien et recueillir les déclarations des personnes concernées. Quelques jours auparavant, certains commerçants avaient été victimes d'intimidations de la part d'un groupe d'individus.



Des actes que la commune condamne et qui ne resteront pas impunis. Par ailleurs, les commerçants ont exprimé leur satisfaction de la mise en place de patrouilles de police et de gendarmerie qui dissuadent les délinquants.



Le Service Civique pour les jeunes de 16 à 25 ans

La commune de La Trinité recrute 2 jeunes en Service Civique pour une période de 12 mois à compter du dernier trimestre 2013, indemnité mensuelle nette de 473 euros + 100 euros de tickets restaurant. Engagement volontaire d'intérêt public, vous interviendrez dans les écoles maternelles et, ou, élémentaires de La Trinité où vous coordonnerez des actions à l'attention des enfants.

Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel. Aucun diplôme n'est requis, seule la motivation compte!

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention de M. le Maire référence "recrutement service civique" 19 rue de l'Hôtel-de-ville, 06 340 La Trinité, ou par mél: rh.latrinite@yahoo.fr

Informations auprès du service des Ressources Humaines, 04 93 27 64 00.

Recrutement

Le SIVoM Val-de-Banquière recrute des animateurs d'accueil de loisirs périscolaire pour la rentrée scolaire 2013-2014.

Profil : BAFA, BAPAAAT, BPJEPS ou équivalences pour encadrer un groupe d'enfants, permis B obligatoire.

Mission : Assurer l'animation quotidienne et permanente des centres d'accueils périscolaires. 20 h par semaine.

Candidatures à adresser à Monsieur le Président du SIVoM Val-de-Banquière, Hôtel de Ville, 06 730 Saint-André-de-la-Roche. Renseignements auprès de Christophe Lepage, Adjoint au Coordonnateur du Service Enfance/Jeunesse, au 04 93 27 71 44.

Notre Trinité

Il existe sans conteste dans notre département
Une charmante ville valant le déplacement.
Il n'y a pas si longtemps, on la nommait encore
Du nom pas si commun de Trinité-Victor.
Victor est retourné dans sa patrie première ;
La Trinité a pu alors vivre une vie plénière.
Le cadre est accueillant et plutôt prometteur
À celui qui veut bien y mettre un peu de cœur.
Ceux qui ont eu la chance, en lui faisant confiance,
De mettre entre ses murs toutes leurs espérances
Ont rarement regretté les choix qu'ils avaient faits
Et ont pu aussitôt jouir de tous ses bienfaits.
Il est vrai qu'entourée de collines majestueuses
Elle s'étire avec grâce le long d'une rivière
Retentissant jadis du rire des lavandières.
Elle accueille aujourd'hui une population
Dont le nombre croissant entraîne des mutations.
La ville s'est étendue sur le flanc des coteaux
Respectant la nature et tout ce qui est beau.
Elle est, de plus, parée de tout le nécessaire
Pour rendre tous les services ordinaires.
Son accès est facile même pour les plus exigeants
Le car, la route, le train y conduisent facilement.
On ne saurait conclure cette brève description
Sans dire un mot de ceux qui l'aiment avec passion.
Regardez-les donc vivre et vous verrez, sans ambages,
Qu'il règne vraiment ici un esprit de village
Dans tout ce qu'il a de bon, de sain et d'authentique
Qui fait vraiment de lui une perle unique.
Apprenez vite à connaître cette cité discrète
Tôt ou tard, vous verrez son souvenir renaître.

Roger Arthaud-Berthet

Préservez la qualité de vie de votre quartier

Pour garder un environnement agréable pour tous, nous rappelons que :

- La collecte des ordures ménagères (couvercle vert) a lieu les matins des lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis.
- La collecte des emballages ménagers (couvercle jaune) a lieu les mercredis matins.
- Les conteneurs pour les emballages et ordures ménagères doivent être sortis la veille de la collecte après 19 h et rentrés dès la collecte effectuée.
- Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs et présentées dans **des sacs fermés à l'intérieur des bacs (Interdiction de déposer à même le sol)**.
- Les couvercles des conteneurs doivent rester fermés après chaque utilisation.

J'ai des encombrants, comment dois-je procéder ?

• À la déchetterie de La Trinité (Boulevard Fuon-Santa).
Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Fermée le mercredi et le dimanche.

• Exceptionnellement, du lundi au vendredi sur rendez-vous en appelant le 39 06.

Les gravats, produits toxiques et dangereux ne seront pas ramassés.

Toute personne se livrant à des dépôts sauvages s'expose à des poursuites et à une amende de 1500 euros, conformément à l'article R635-8 du Code Pénal.



www.tousecocitoyens.org

Vos rendez-vous

Fête nationale

À l'occasion de la Fête nationale, une cérémonie organisée par la mairie aura lieu **dimanche 14 juillet** à 10h30 à Laghet et à 11h15 au Monument aux Morts du square Barbero. Un apéritif sera ensuite partagé.

Soirée estivale

Le Conseil général vous propose de découvrir, dans le cadre de ses Soirées estivales, **lundi 5 août** : Magie sous les étoiles, un spectacle tout public de magie avec des artistes internationaux qui vous proposent un voyage au pays des pirates, à 21 heures sous le chapiteau.

Les rendez-vous des "Poivre et Sel"

Isabelle vous accueille au local des Poivre et Sel du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Le local est ouvert à tous, quel que soit l'âge.

lundi 15 juillet : jeux divers et chorale

mardi 16 juillet : loto

mercredi 17 juillet : chorale

jeudi 18 juillet : pique-nique en covoiturage (inscription au 0493543445)

vendredi 19 juillet : chorale

Le local sera fermé du **lundi 22 au vendredi 26 juillet** inclus.

Vive les vacances !



◀ Les enfants de la maternelle Victor-Asso ont offert à leurs parents un beau spectacle autour du monde.

Les primaires de l'école La Plana ont présenté des danses . ▶



▲ La chorale des élémentaires du Chêne-Vert a été un vrai moment de partage et du bonheur pour les parents.



▲ Les enfants du temps méridien de Victor-Asso ont préparé une belle chorégraphie pour leurs familles.



▲ Le spectacle de danse des élémentaires de Victor-Asso et la remise des Victor d'Or.

◀ L'école Lepeltier a organisé une kermesse et un grand barbecue.



▲ Les petits de Vira-Souleù ont chanté avec Karen.



◀ L'école de Musique a clôturé l'année scolaire avec un fabuleux concert de piano des élèves et une cérémonie a permis au public de découvrir les professeurs de musique. Les récompenses ont été remises aux élèves pour le travail fourni.